

Le SNALC, un syndicat différent pour les Chaires supérieures et les professeurs de CPGE

Depuis 2003, le SNALC-CSEN dispose de la moitié des sièges à la CAPN des Chaires supérieures. Il sollicite de nouveau vos suffrages cette année pour continuer et amplifier son action au service des professeurs, pour la défense des classes préparatoires et pour la promotion d'un enseignement public de qualité.

Le SNALC-CSEN affirme et revendique sa différence avec les syndicats conventionnels :

⇒ Il assure une meilleure information et une défense plus efficace des Collègues

- Une rubrique régulière "Classes préparatoires" dans la *Quinzaine Universitaire*
- Mise en place d'une adresse internet dédiée aux Professeurs de CPGE : prepa@snalc.fr
- Création de pages spéciales CPGE dans le site du SNALC-CSEN
- Suivi personnalisé de chaque problème : au SNALC, vous êtes une personne, non un numéro

⇒ Il défend sans relâche les statuts des professeurs de classes préparatoires

- Pour l'application de la circulaire du 29 mars 2004 dans l'esprit du décret de 1950
- Pour la revalorisation des salaires des Agrégés, si longtemps promise et jamais appliquée
- Pour le maintien d'une procédure nationale des mutations, pilotée par l'Inspection Générale
- Pour la création d'une hors classe pour les Chaires supérieures, avec accès aux échelles-lettres B

⇒ Il est en tête des combats pour la défense des classes préparatoires

- Il riposte systématiquement à toutes les agressions médiatiques dont elles sont l'objet
- Il réclame la mise en réseau national des CPGE, avec attribution des ECTS par les CAE
- Il demande des moyens décents pour l'ensemble de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Il s'oppose à toute initiative visant à contourner les concours nationaux sous leur forme actuelle

⇒ Il agit depuis toujours pour une véritable école de la République

- Il s'est opposé dès l'origine au collège unique et à la dévalorisation des métiers manuels
- Il se bat pour la restauration d'un enseignement consistant, à l'école, au collège et au lycée
- Il refuse les propositions du rapport Dutreil sur l'évolution du statut de la fonction publique
- Il refuse une conception utilitariste de l'éducation, souvent évoquée au niveau européen

Afin de poursuivre et d'amplifier son action,
le SNALC-CSEN a besoin de vous :
pour qu'il conserve ses deux élus à la CAPN,
le 6 décembre,

VOTEZ 

Professeurs de Chaire Supérieure

Par correspondance ou sur votre lieu de travail

Le 6 décembre, aux élections professionnelles



Tout le monde le dit ...

Défendre

Ecouter

Informer

Le SNALC le fait !

Syndicat National des Lycées et Collèges

SNALC-CSEN – 4, rue de Trévis – 75009 PARIS – ☎01.47.70.00.55 – 🌐www.snalc.fr – ✉info@snalc.fr